

## Communiqué de presse *Pour diffusion immédiate*

### INONDATIONS PRINTANIÈRES 2023 CONSEILS ET RECOMMANDATIONS DE LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE L'OUTAOUAIS QUE FAIRE AVANT UNE INONDATION ?

**Gatineau, le 19 avril 2023** - En prévision de la hausse des niveaux d'eau prévue dans les prochains jours, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais tient à rappeler aux citoyens les mesures de précaution à prendre pour se préparer aux inondations.

#### Recommandations en bref

- Préparer sa trousse d'urgence pour la maison ainsi que son plan familial d'urgence
- Protéger votre maison et vos biens pour limiter les risques d'impacts à la santé
- Suivez les médias pour vous informer de la situation et des mesures à prendre

#### Préparer sa trousse d'urgence pour la maison

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

1. Eau potable (6 litres par personne);
2. Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
3. Ouvre-boîte manuel;
4. Radio à piles — piles de rechange;
5. Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
6. Briquet ou allumettes et chandelles;
7. Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

#### Faire son plan familial d'urgence

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité.

- Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
- Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.
- Faites le plan d'évacuation de votre maison, convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation. Si vous habitez un immeuble avec un ascenseur, utilisez les marches en cas d'urgence et même lors de vos exercices d'évacuation.
- Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation. Prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables.

### **Pour limiter les risques d'impact à la santé**

- Rangez en hauteur, ou montez à l'étage, les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Mettez à l'abri et hors de la portée des enfants les produits chimiques ou nocifs (ex. : insecticides, résidus d'huile usagée).
- Bloquez les conduites d'égout du sous-sol s'il n'y a pas de clapet anti-refoulement.
- Bouchez le drain au sous-sol.
- Enlevez ou fixez les objets encombrants sur le terrain pour qu'ils ne soient pas projetés ou emportés par l'eau.
- Si l'eau menace d'entrer dans votre maison, coupez le courant et fermez le gaz afin d'écartier tout danger d'électrocution ou d'incendie.
- Fermez les robinets des bouteilles et des réservoirs de propane ainsi que le robinet qui est situé à la sortie du réservoir de mazout.

### **Savoir quoi faire en cas d'alerte d'inondation**

Suivez les médias sociaux de votre municipalité et d'Urgence Québec (Facebook Urgence Québec et Twitter @urgencequebec) et écoutez les médias régionaux pour connaître l'état de la situation et les mesures à prendre.

### **Renseignements**

Pour toute situation où la sécurité des personnes est compromise de manière immédiate, composez le 911.

En cas de problème de santé non urgent ou pour un soutien psychosocial, contactez Info-Santé au 811 ou 1 866-567-4036.

Pour plus d'informations sur les conseils santé lors d'une inondation, consultez le site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante :

- <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre/inondation>

### **Pour plus de renseignements :**

#### **Services des relations médias**

Centre intégré de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais

07.relations\_medias@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : 819 966-6583